

CAN Équilibré canadien VPI 100/100 (SP2)

30 juin 2026

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et des titres de participation par l'intermédiaire du Fonds en gestion commune équilibré canadien VPI. Le 8 mai 2026 ou aux environs de cette date, le nom de ce fonds est passé d'Équilibré d'excellence canadienne à Équilibré canadien VPI, et le fonds sous-jacent est passé de Fonds de croissance du revenu Invesco à Fonds en gestion commune équilibré canadien VPI, et Dixon Mitchell Investment Counsel Inc. a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant d'Invesco Canada Ltée. Avec ce changement, le niveau de risque du fonds est passé de modéré à faible à modéré risque. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés par le gestionnaire précédent avec son objectif de placement propre.

Catégorie de fonds
Équilibrés canadiens d'actions

Date de création
14 mai 2012

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
Dixon Mitchell Investment Counsel Inc.

Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à long terme, et qui recherche une exposition aux obligations et aux actions, qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré.
- Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et des cours boursiers, qui peuvent augmenter ou diminuer en peu de temps, a une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE

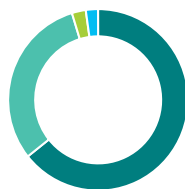


Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 juin 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	38,0
Actions américaines	30,7
Obligations Domestiques	24,0
Unités de fiducies de revenu	3,7
Actions internationales	2,2
Espèces et équivalents	1,1
Obligations Étrangères	0,1
Autres	0,2



Répartition géographique (%)

Canada	64,3
États-Unis	31,0
Bermudes	2,5
Luxembourg	2,2

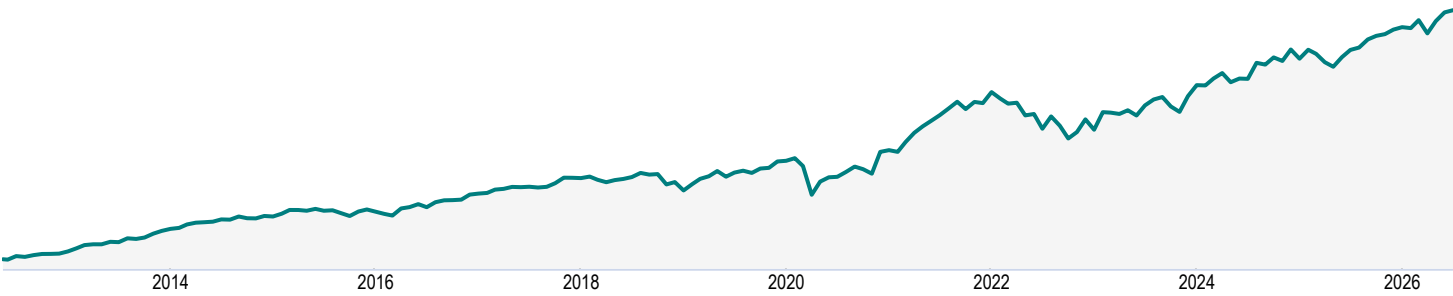


Répartition sectorielle (%)

Services financiers	25,0
Revenu fixe	24,1
Services aux consommateurs	12,2
Technologie	10,3
Biens industriels	8,0
Services industriels	6,1
Matériaux de base	5,2
Soins de santé	3,2
Énergie	2,2
Autres	3,7

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)

37 336 \$



CAN Équilibré canadien VPI 100/100 (SP2)

30 juin 2026

Renseignements sur le fonds (au 30 juin 2026)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
Toronto-Dominion Bank	5,4	Écart-type	9,13 %
Banque Royale du Canada	4,5	Rendement du dividende	1,31 %
Visa Inc catégorie A	3,8	Rendement à l'échéance	3,56 %
Dollarama Inc	3,6	Durée (années)	5,76
Alphabet Inc catégorie A	3,4	Coupon	3,63 %
TFI International Inc	3,3	Cote de crédit moyenne	AA-
Thermo Fisher Scientific Inc	3,2	Capitalisation boursière moyenne (millions)	731 105,3 \$
Berkshire Hathaway Inc classe B	3,2		
Alimentation Couche-Tard Inc classe B	3,0		
Wheaton Precious Metals Corp	2,8		
Répartition totale des principaux titres	36,2		

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
0,65	7,32	5,25	13,22	11,56	7,65	9,04	9,77

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
10,81	9,97	20,20	-14,56	29,00	5,61	18,54	-7,17

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 30 juin 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
13,12 %	mars 2025	2,08 %	mars 2020	8,50 %	100,00 %	110	0

Actifs nets (millions de \$)
332,3 \$

Cours
37,34 \$

Nombre de titres
145

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE030I

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Équilibré canadien VPI 100/100 (SP2)

30 juin 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Dixon Mitchell Investment Counsel Inc..

Commentaires sur les marchés

Les actions mondiales ont connu un premier trimestre de 2026 volatil, car la réimposition des mesures liées aux droits de douane, les préoccupations à l'égard des dépenses technologiques et l'escalade géopolitique au Moyen-Orient ont pesé sur l'appétence au risque. Les perturbations de l'offre d'énergie ont fait grimper les prix des marchandises, tandis que les secteurs défensifs ont suscité l'intérêt des investisseurs. Le rendement des actions régionales a été inégal, les actions canadiennes et japonaises ayant inscrit des rendements positifs, tandis que les actions américaines et européennes ont reculé. Les actions américaines ont tiré de l'arrière en raison de la surveillance accrue des valorisations des sociétés technologiques et des dépenses en immobilisations, le secteur des technologies de l'information et l'ensemble du marché fléchissant vers la fin du trimestre.

Rendement

Cenovus Energy Inc. a stimulé le rendement du fonds. Les sociétés pétrolières se sont redressées après le début du conflit au Moyen-Orient, l'offre mondiale de pétrole ayant souffert, ce qui a entraîné une hausse des prix des marchandises. De l'avis du sous-conseiller, les prix du pétrole pourraient demeurer élevés pendant le conflit et persister, car l'offre touchée pourrait prendre un certain temps à se rétablir. Canadian Natural Resources Ltd. a également contribué au rendement, soutenue par la hausse des prix du pétrole et une solide exécution opérationnelle.

La sélection des titres des technologies de l'information et des produits industriels a favorisé le rendement.

Colliers International Group Inc. a nui au rendement du fonds. Les sociétés de services immobiliers commerciaux ont reculé en raison des craintes que l'intelligence artificielle (IA) entraîne la désintermédiation de certains services. De l'avis du sous-conseiller, Colliers International Group et ses pairs pourraient être largement à l'abri de ce risque et utiliser l'IA pour améliorer l'efficacité de la prestation de services aux clients. ICON PLC a nui au rendement après que la société a annoncé un problème comptable et la nécessité de reprendre les états financiers antérieurs. Le sous-conseiller a réévalué la direction de la société et les perspectives de la société, et a liquidé le placement du fonds dans la société.

La sélection des titres des soins de santé et des produits financiers a miné le rendement.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a étoffé les placements du fonds dans Compass Group PLC, CSW Industrials Inc., Microsoft Corp., Otis Worldwide Corp. et Siemens Healthineers AG. De l'avis du sous-conseiller, Compass Group profite de solides avantages liés à son envergure et d'une longue période d'occasions d'externalisation. CSW Industrials a été ajoutée après que la faiblesse récente des activités de chauffage, de ventilation et de climatisation résidentielles a créé un point d'entrée intéressant. Microsoft a été ajoutée après une liquidation à l'échelle du secteur qui, selon le sous-conseiller, a créé une valorisation intéressante pour la société de grande qualité. Otis Worldwide a été ajoutée parce que le sous-conseiller estime que les

CAN Équilibré canadien VPI 100/100 (SP2)

30 juin 2026

difficultés à court terme auxquelles la société est confrontée sont temporaires et que la franchise de services à marge élevée de la société demeure solide. Siemens Healthineers a été ajoutée parce que le sous-conseiller croit que le marché sous-estime la durabilité de la plateforme d'imagerie de premier ordre de la société et le potentiel d'amélioration de ses bénéfices.

Le sous-conseiller a vendu le placement du fonds dans ATS Corp. pour financer d'autres occasions. Dollar General Corp. a été vendue après s'être appréciée à un niveau qui, selon le sous-conseiller, offrait un équilibre risque-rendement moins intéressant. ICON a été vendue après le problème comptable décrit ci-dessus.

Perspectives

De l'avis du sous-conseiller, les sociétés affichant un bilan sain, un rendement du capital élevé et des avantages concurrentiels durables peuvent être résilientes dans des conditions économiques difficiles. Le sous-conseiller estime que les placements du fonds offrent une certaine protection, compte tenu de l'escompte par rapport à leur valeur intrinsèque, ce qui procure une marge de sécurité. Cette approche est constante depuis plus de dix ans et se reflète dans les résultats à long terme du fonds.

CAN Équilibré canadien VPI 100/100 (SP2)

30 juin 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Équilibré canadien VPI 100/100 (SP2)

30 juin 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [†]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

